

## "Just for fun" : Les voiles du mercredi

### Règlement :

Par la présente, je prends l'engagement d'accepter sans restriction les conditions ci-après :

EN POURSUIVANT VOTRE INSCRIPTION, VOUS CONFIRMEZ AVOIR ACCEPTE  
LES CONDITIONS DE PARTICIPATION CI-DESSOUS

#### 1) Règles

1.1) Je m'engage à respecter les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de World Sailing, édition 2017-2020.

#### 2) Droit à l'image

2.1) J'accorde automatiquement et sans compensation d'aucune sorte, à l'autorité organisatrice, aux prestataires et aux partenaires de l'épreuve, le droit permanent de produire, d'utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toutes diffusions relatives à l'épreuve, tout nom, image de moi-même ou de mon bateau, réalisées pendant la période de la compétition à laquelle il participe.

#### 3) Décharge de responsabilité

3.1) La décision de participer à une course ou de rester en course relève de ma seule responsabilité (règle 4 des RCV, Décision de courir). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, je décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

3.2) J'ai pris note que l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

#### 4) Assurance

4.1) Je confirme que mon bateau est au bénéfice d'une assurance en responsabilité civile, d'un montant minimal de CHF 2'000'000.- (ou son équivalent en monnaie étrangère) par événement et incluant les risques en compétition.

#### 5) Paiement

5.1) En cas de paiement par virement bancaire ou par moyen électronique, le montant de la finance d'inscription doit être crédité AU PLUS TARD 5 jours avant le début de la régates (présenter LA PREUVE DE PAIEMENT au secrétariat de course).

5.2) Moyennant une surcharge de CHF 5.- pour frais administratifs, le club organisateur accepte des paiements au secrétariat de course, le jour de la confirmation de l'enregistrement.

=====

AU TERME DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN MAIL CONFIRMANT VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE ACCEPTATION DES REGLES SUSMENTIONNEES.  
LORS DE VOTRE CONFIRMATION D'INSCRIPTION, LE CLUB ORGANISATEUR PEUT VOUS DEMANDER DE SIGNER UNE DECHARGE (Disclaimer) DE RESPONSABILITE.